



Licence Professionnelle Intervention Sociale : Accompagnement de Publics Spécifiques Parcours Coordinateur en Gérontologie Sociale

• Présentation du diplôme

La licence professionnelle est un diplôme national de niveau bac + 3 (niveau 6 du RNCP), sanctionnant un niveau correspondant à 180 ETCS, délivré par une université et conférant le grade de licence.

Elle permet aux étudiants qui le souhaitent d'acquérir une qualification professionnelle répondant à des besoins et à des métiers clairement identifiés.

• Objectifs de la formation

La formation prépare les futurs coordinateurs en gérontologie sociale (responsable de secteur, responsable de la vie sociale, responsable de services en gérontologie, référent autonomie APA, coordinateur de parcours, gestionnaire de cas) à exercer les compétences professionnelles suivantes (transversales au travail social).

• Compétences visées

A l'issue de la formation, les diplômés sont en capacité de :

- Concevoir une relation sociale individuelle et/ ou collective avec une focale sur les contextes familiaux
- Concevoir, conduire et évaluer des projets gérontologiques
- Mobiliser les acteurs et réseaux nécessaires à la mise en œuvre d'un partenariat (politiques de l'autonomie, aide à domicile...)
- Recruter, former, coordonner une équipe notamment en SAD.

• Contenu de la formation

UE1 : Communication professionnelle et usages du numérique

UE2 : Approches plurielles et réflexives du vieillissement

UE3 : Connaissance et positionnement dans le secteur gérontologique

UE4 : Professionnalisation et gestion de projet

UE5 : Structuration et logiques d'action de l'intervention sociale

UE6 : Management et coordination d'équipe

UE7 : Mise en situation professionnelle

UE8 : Projet tutoré

• Moyens pédagogiques et techniques

- Les apprenants bénéficient d'un environnement numérique leur permettant de suivre l'actualité administrative de la formation mais également d'organiser leurs apprentissages.
- Des espaces de professionnalisation adaptés sont utilisés pour faciliter la pédagogie : salles de créativité pour la pédagogie par projet, laboratoires de langues, salles informatiques

• Modalités d'évaluation

Les connaissances et compétences sont évaluées par un contrôle continu et régulier au sein d'Unités d'Enseignements dont les coefficients peuvent varier dans un rapport de 1 à 3. Une session de rattrapage est proposée lorsque le diplôme n'est pas validé lors de la première session.

- **Obtention du diplôme**

L'obtention du diplôme emporte la validation de l'ensemble des blocs de connaissances et compétences.

- **Équipe pédagogique**

Responsable pédagogique : Thibauld MOULAERT

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'experts métiers. Un tuteur est affecté à chaque apprenant pour la durée de la formation.

- **Déroulement de la formation**

- Dates de formation : du 20 septembre 2023 au 20 septembre 2024
- Nombre d'heures de formation : 441 heures d'enseignements généraux, professionnels, technologiques, 7 heures de retour d'alternance et 21 heures d'accompagnement
- Rythme d'alternance : présence en centre de formation en moyenne, tous les vendredis et 1 semaine par mois
- Lieu de formation : IUT2, 2 Place Doyen Gosse, 38000 Grenoble
- Accessibilité : Le service accueil handicap (SAH) de l'Université Grenoble Alpes accompagne et aide pour l'organisation et le bon développement des études. Un référent Handicap est nommé à l'IUT2. Les bâtiments sont accessibles aux personnes en situation handicap.

- **Tarif**

Gratuit pour les alternants.

Contrat d'apprentissage :

Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise. Aucun surcoût n'est demandé à l'entreprise.

Employeur public : Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge totale du coût de la formation via le CNFPT. Les structures relevant des fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation.

- **Publics ciblés**

Publics titulaires d'un diplôme de niveau minimum bac + 2 (DUT carrières sociales, BTS en Économie sociale et familiale ou services et Prestation des secteurs sanitaire et sociale, BAC + 2 en Sciences humaines, Sociologie, Économie, Administration économique et sociale, autres diplômes de niveau 5 : diplômes D'État d'Assistant de service social, d'éducateur spécialisé, de soins infirmiers)

- **Candidature et conditions d'admission**

Le dépôt des candidatures se fait en ligne sur l'application E-Candidat.

Le candidat doit être titulaire d'un Bac +2, d'un titre de niveau 5 enregistré au RNCP ou d'une reconnaissance des acquis personnels et professionnels (VAPP).

L'admission se fait sur dossier et entretien.

Responsable pédagogique
thibauld.moulaert@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique
iut2-cs@univ-grenoble-alpes.fr

Service Formation Continue et Apprentissage
iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Cette formation est portée par le CFA FormaSup IDA
info@formasup-ida.com